

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 09/04/2015

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 7

Nbre de Membres votants : 7

Convocation du 03/04/2015

Ordre du jour :

- Préparation du budget primitif 2015
- Délibération SDAN
- Délibération vote des 4 taxes
- Demande électrification de la sirène
- CCPL : réunion du 27/03 et 06/03
- Délibération subvention aux associations
- Rendez-vous avec Mr le Sous-Préfet le 25/03/2015
- Questions diverses

L'an deux mille quinze, le neuf avril, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean Pierre COMET.

Présents :

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ROGER
Mrs VENTURIN, CABAL, LASSERRE

Excusés :

Mrs SABATHE, AMIEL, ESPOUY V. Mme ESPOUY N.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2015:

Monsieur le Maire énumère les travaux et les dépenses prévus dans la commune en 2015 :

- Goudron dans différents points du village
- Chapelle de Luret
- Petits travaux dans la salle des fêtes, thermostats, mise aux normes électriques...
- Chemin des Cavaliers
- Entretiens des Espaces verts
- Déneigement

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la dotation de l'Etat pour 2015 est diminuée de 2000 €.

La dotation touristique 2014 donnée par la CCPL est toujours en attente de versement.

CCPL REUNION DU 27/02 ET DU 06/03/2015:

A l'ordre du jour de la réunion, mise en place du règlement intérieur de la CCPL.

Pas de quorum, le 27/02, donc nouvelle réunion le 06/03.

Mr le Maire indique que nous sommes en attente du règlement définitif.

DELIBERATION SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique):

C'est la CCPL qui doit préparer la délibération.

DELIBERATION AUX DIFFERENTES ASSOCIATIONS:

Mr le maire rappelle les subventions données habituellement aux différentes associations.

Deux nouvelles demandes sont parvenues à la Mairie : une du Ski-club de Superbagnères et une du Tennis-club de Luchon.

Le Conseil Municipal décide de donner 50 € à chacune de ces associations.

DELIBERATION VOTE DES 4 TAXES :

Le Conseil Municipal décide (5 voix pour, 2 contre Roger et Venturin) d'augmenter de 2% l'ensemble de ces 4 taxes ce qui représentera pour la commune une augmentation globale de 1734 €.

RENCONTRE AVEC MR LE SOUS PREFET LE 25/03/2015 :

Monsieur le Maire et Mr Jacques Cabal ont rencontré Mr Jean Luc Brouillou, sous-préfet le 25/03/2015 à Saint Gaudens et font le compte-rendu de cette entrevue :

- Subvention salle des fêtes :
Des subventions DETR et Conseil Départemental peuvent être demandées pour l'an prochain.
Une subvention de 10 000 € est déjà obtenue du Conseil Régional.
- Dégâts sur la Pique et curage de la Pique :
Ce problème doit être traité par la CCPL.
- Sirène :
Projet en attente, signal radio faible et problème de financement.
- Dossier Kuony :
Mr le maire va envoyer un courrier à la DDT pour connaître la suite à donner à la plainte déposée contre Mr Kuony.
- Simulation PCS :
Mr le Sous-Préfet donne son accord pour qu'on organise une mise en situation du PCS.

DEMANDE ELECTRIFICATION DE LA SIRENE :

Nous sommes en attente de réponse de l'Etat et d'une subvention pour l'alimentation électrique.

QUESTIONS DIVERSES

- Accessibilité de la salle de la Mairie:
Il faut faire une proposition avant septembre 2015 pour une accessibilité de la Mairie (obligatoire dans les 3 ans). Lucien Espouy a été contacté pour une étude.
- PNR, compte-rendu de la réunion du 18/03/2015:
Cécile Sarraute et Marc Venturin sont allés à la présentation de ce projet et expose au Conseil Municipal les avantages de ce projet : notoriété, dynamisme, subventions de l'Europe...
Cécile Sarraute est chargée de prendre contact avec la CCPL pour connaître les modalités d'adhésion au projet.
- AG de l'ACVA, le 04/03/2015:
Marc Venturin fait un compte-rendu de la réunion et propose d'inviter à la prochaine réunion l'agricultrice du village.
- CR des Assises de l'Agriculture du 02/04/2015:
Marc Venturin fait le compte-rendu de cette réunion au cours de laquelle ont été abordés 4 points:
 - Reconquête du foncier agricole
 - Politique d'installation des jeunes agriculteurs
 - Valorisation des produits du terroir du Pays de Luchon
 - Ingénierie d'appui et de conseil

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

